



Mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2025

Kumulus Vape (ISIN : FR0013419876 - Mnémonique : ALVAP), e-commerçant spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques et de produits connexes (matériel, e-liquide et accessoires), regroupés sous le terme « vape », annonce la mise en place du programme de rachat de ses propres actions, autorisé par la 10e résolution de son Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2025, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Modalités du programme

En vertu du mandat signé entre Kumulus Vape et Tradition Securities And Futures, la Société pourra, dès le 2 juillet 2025, acquérir ses propres actions représentant jusqu'à 10 % du capital social (en incluant les actions détenues par le compte de liquidité), pour un montant maximal de 300 000 € hors frais et commissions. Le prix maximal d'achat par action ne pourra excéder 10,50 €, tout en respectant les conditions réglementaires applicables aux transactions sur titres cotés.

Les achats seront réalisés par Tradition sur le marché Euronext Growth Paris, principalement via des transactions au fil de l'eau dans le carnet d'ordres central, dans la limite quotidienne maximale fixée à 25 % du volume moyen échangé quotidiennement au cours des 20 jours précédents, ainsi que ponctuellement par acquisition de blocs hors carnet d'ordres central.

Ce mandat est conclu à titre exclusif avec Tradition Securities And Futures et restera en vigueur jusqu'à la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, sous réserve que le seuil maximal de 10 % du capital ne soit pas atteint avant cette échéance.

Objectifs

Ce programme a pour principal objectif l'attribution d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société, ainsi qu'à ceux des sociétés françaises ou étrangères ou groupements liés. Ces attributions pourront notamment être réalisées dans le contexte de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, via des plans d'actionnariat salarié ou d'épargne entreprise, l'attribution gratuite d'actions, le régime des options d'achat d'actions, ou par tout autre mécanisme autorisé par la réglementation.

Les opérations d'achat seront exécutées dans le strict respect du Règlement Européen n°596/2014 relatif aux abus de marché (Règlement MAR), du Règlement Délégué UE 2016/1052, des dispositions du Code de commerce, ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le descriptif du programme de rachat d'actions et le texte de la 10e résolution de l'Assemblée Générale susvisée sont disponibles sur le [site institutionnel](#) de la société dans la rubrique Investisseurs.

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2025

17 juillet 2025 après Bourse

À propos de Kumulus Vape

Depuis son lancement en 2012, Kumulus Vape s'est imposée comme l'un des leaders français sur le marché de la cigarette électronique. L'entreprise poursuit un objectif essentiel : proposer une solution crédible, accessible et responsable face au tabac traditionnel, afin de limiter son impact sanitaire et environnemental. Cette vision, qui constitue l'ADN même de la société, oriente son développement omnicanal et durable. Basée à Corbas, près de Lyon, Kumulus Vape emploie aujourd'hui près de 75 collaborateurs organisés de façon flexible pour satisfaire les attentes des consommateurs et des professionnels du secteur. Son catalogue compte plus de 11 000 références, incluant notamment la marque Montréal Original (grossiste Montréal Original), disponibles via ses plateformes e-commerce grand public et professionnelles, ainsi que dans son réseau de boutiques physiques. Cotée sur Euronext Growth Paris depuis juin 2021 (mnémonique : ALVAP, ISIN : FR0013419876), Kumulus Vape a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 60,7 millions d'euros en 2024.



Contacts

Kumulus Vape



Vincent Baudoin

Directeur de la communication



v.baudoin@kumuluvape.fr



06 10 84 52 59

Kumulus Vape



Laetitia De Touchet

Directrice financière



l.detouchet@kumuluvape.fr



06 82 32 16 99